



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares reçoit l'autorisation d'offrir des programmes Sport-études jusqu'en 2016

Rimouski, le 10 juin 2013 – Le 5 juin dernier, la Commission scolaire des Phares (CSDP) a reçu la confirmation par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de la reconnaissance de son projet pédagogique particulier en Sport-études.

Le MELS accorde en effet l'autorisation d'offrir des programmes Sport-études à l'école du Mistral jusqu'en juin 2016. Parmi les 9 critères de conformité, quatre reçoivent des mentions bien ou très bien.

Il existe au Québec plus de 300 programmes Sport-études. Des projets de même type existent dans certains établissements d'enseignement. Toutefois, seuls les programmes Sport-études exigent une autorisation du MELS pour être reconnus. Seuls les programmes reconnus par le MELS peuvent porter cette appellation. Selon le site Internet du MELS, la CSDP détient cette reconnaissance avec seulement deux autres organismes pour la région Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

« Il s'agit d'une belle nouvelle. Plusieurs heures ont été mises sur ce dossier pour obtenir cette confirmation Sport-études qui existe à l'école du Mistral depuis plusieurs années. Bien peu peuvent se vanter au Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine d'avoir obtenu cette reconnaissance » selon les dires des responsables du programme au Mistral.

Pour en savoir plus, consulter en ligne le site www.mels.gouv.qc.ca/loisirsport/sportetudes/index.asp?page=liste.

-30-

Source : Jean-François Parent
Directeur général
418 723-5927



À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

